**COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

**DU CONSEIL DE LA RÉGION DE L’ATLANTIQUE**

**LE 13 NOVEMBRE 2015**

**PRÉSENCES :** Jody LaPierre Bill Bennett

Steve Johnson Colleen Hodder

Brian Oldford Nancy MacLean, personne-ressource de l’AFPC

Jeannie Baldwin, VPER

**ABSENCE JUSTIFIÉE :** Nathalie Paulin

**1.** **Campagne nationale de sensibilisation à l’intimidation**

La Campagne nationale de sensibilisation à l’intimidation a commencé en septembre. Toutes les composantes seront terminées d’ici le 21 décembre 2015. La campagne a pour objectif de fournir de l’information et de la formation pour que les sections locales de l’AFPC soient mieux en mesure de faire respecter la partie II du *Code canadien du travail* et la partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* qui s'intitule « Prévention de la violence dans le lieu de travail ». À l’issue de la campagne, les membres des comités de santé et de sécurité et les dirigeants des sections locales pourront définir la violence dans les milieux de travail sous réglementation fédérale et connaîtront les responsabilités de l’employeur en matière de prévention de la violence ainsi que les ressources et les recours en cas de violence au travail. La campagne comporte un cours de deux jours sur la prévention de la violence, un module de formation de 45 minutes (séance casse-croûte), un webinaire, un cours en ligne, une trousse d’information pour les sections locales et un espace dédié à la question de la violence au travail sur la page Web nationale sur la santé et de la sécurité.

1. **Cours de deux jours sur la prévention de la violence :** Le cours a été offert dans chacune des Provinces atlantiques :

* à Halifax, Nouvelle-Écosse, les 12 et 13 septembre et les 28 et 29 novembre;
* à Moncton, Nouveau-Brunswick, les 3 et 4 octobre (cours bilingue);
* à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, les 17 et 18 octobre;
* à St. John’s, Terre-Neuve-et-Labrador, les 24 et 25 octobre.

1. **Séance casse-croûte :** Plusieurs membres dans chaque province ont accepté d’animer une séance à leur travail. Les sections locales qui souhaitent offrir cette formation peuvent communiquer avec la consœur MacLean pour se procurer le matériel.
2. **Webinaire :** La région de l’Atlantique organisera deux webinaires :

* le 1er décembre, en anglais;
* le 2 décembre en français.

1. **Cours en ligne :** Ce cours est disponible à partir de la page de la cyberformation du site Web national à <http://syndicatafpc.ca/cyberformation?_ga=1.169007329.1377260359.1449155093>.

**(e) Trousse d’information :** Le syndicat a produit une trousse d’information sur la prévention de la violence et de l’intimidation. Chaque section locale de l’Atlantique en recevra un exemplaire.

**(f) Site Web national :** On ajoutera dans le site Web national de l’AFPC une section qui renfermera des ressources supplémentaires relatives à la partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* (sur la prévention de la violence), l’intimidation, l’indemnisation des travailleurs, etc.

**2.** **Groupe de travail mixte sur la santé mentale**

En mars 2015, le Conseil du Trésor et l’AFPC ont conclu une entente pour la création d’un groupe de travail mixte sur la santé mentale au travail. Ce groupe de travail est composé d’un comité technique et d’un comité directeur. En vertu du protocole d'entente, le comité technique devait remettre ses recommandations au comité directeur. Pendant les quatre derniers mois, les membres du comité technique ont collaboré étroitement pour apprendre, écouter et comprendre comment on pourrait améliorer la santé et la sécurité psychologique au travail. Dans ses travaux, le comité a mis l’accent sur des activités axées sur un changement de la culture organisationnelle et sur des pratiques connexes en matière de santé et de sécurité.

Le comité technique a tenu huit séances d’une pleine journée et a invité de nombreux spécialistes de l’intérieur et de l’extérieur de la fonction publique fédérale. Finalement, il a remis son rapport au comité directeur le 30 septembre 2015. Ce rapport renferme 11 recommandations qui touchent à de nombreux sujets, notamment le leadership, l’engagement, la formation, les communications et la responsabilisation. Le comité directeur – qui attendait que les élections fédérales soient passées avant de passer à la prochaine étape – se réunira bientôt pour discuter des recommandations.

**3.** **Comités régionaux de santé et de sécurité**

Comme nous l’avons déjà dit, le Congrès de 2015 a adopté une résolution sur la reconnaissance des comités régionaux de santé et de sécurité dans les Statuts de l’AFPC. Puisque ces comités régionaux ne sont pas financés, et à l’issue d’une discussion avec Jeannie Baldwin, VPER – Atlantique, on a décidé que le Comité sur la santé et la sécurité du Conseil de l’Atlantique agira comme le comité régional de santé et de sécurité de la région de l’Atlantique. Ce comité est représentatif de l’ensemble de la région, et tous ses membres connaissent la législation sur la santé et la sécurité.

**4.** **Modification du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**

Des modifications à la *Loi sur les produits dangereux* ont été proposées en mars 2014 dans le cadre du projet de loi C-31, qui a été adopté en juin 2014. Le nouveau *Règlement sur les produits dangereux* (RPD), entré en vigueur le 11 février 2015, met en œuvre les critères de classification du danger et de communication du danger du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGHCE), qui exigent notamment la mise à jour des étiquettes et des fiches signalétiques des produits. Il est recommandé que tous les comités de santé et de sécurité des sections locales discutent de la formation qu'il faut offrir aux travailleurs et travailleuses en raison des changements.

**5.** **Étude du Centre canadien de politiques alternatives sur les services de santé et de sécurité au travail dans les milieux de travail fédéraux**

En 2010, le CCPA a publié une étude sur les incidences de l’ingérence du gouvernement dans le travail des agents des affaires du travail (maintenant appelés des agents de santé et de sécurité), les empêchant ainsi de veiller à la sécurité des travailleurs et travailleuses dans les milieux de travail régis par le fédéral. En octobre 2015, le CCPA a publié une nouvelle étude intitulée *Des changements qui s’imposent*. Cette nouvelle étude met en lumière les nombreux problèmes qui vont grandissant en matière de santé et sécurité au travail dans les secteurs de compétence fédérale. On note en particulier la forte diminution du nombre d’inspecteurs fédéraux dans les 10 dernières années. En 2005, on comptait 151 inspecteurs au Canada, contre seulement 90 en 2015. L’étude révèle aussi qu’il y a eu presque 21 000 blessures invalidantes en 2012 et que 684 employés sont morts à la suite d’une blessure subie au travail sur une période de 12 ans (entre 2002 et 2013). Ce sont là des chiffres élevés considérant que 60 % des emplois sous ré­glementation fédérale sont des emplois de bureau. L’étude présente diverses recommandations, par exemple : annuler les changements apportés au *Code canadien du travail* en 2013, rétablir la pratique d’effectuer des inspections périodiques dans tous les milieux de travail, augmenter l’effectif des agents de santé et de sécurité, lancer un nouveau programme de formation pour tous les agents de santé et de sé­curité, réduire l’écart des salaires entre les inspecteurs fédéraux et provinciaux.

De plus, en mars 2014, on a mis fin au Service fédéral de protection incendie du Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (maintenant Emploi et Développement social Canada) — et les minis­tères doivent maintenant voir à leur propre protection incendie. Il faut que les syndicats continuent d’exercer des pressions pour le rétablissement de ce service.

On peut télécharger gratuitement le rapport à partir du site Web de l’AFPC-Atlantique ou à l’adresse <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/des-changements-qui-simposent>.

**6.** **Protection de l’eau dans les collectivités autochtones du Canada**

À la suite de la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, de nombreuses collectivités autochtones et organisations, dont l’AFPC, ont écrit aux chefs des partis politiques fédéraux pour leur demander de s’engager à accorder un financement adéquat pour les services d’assainissement et d’approvisionnement en eau potable pour les collectivités autochtones, de mettre en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et de respecter le droit de tous à l’eau potable et à l’assainissement. « L’eau est source de vie et elle est essentielle dans notre vie quotidienne. Certes, nous avons besoin d’eau pour boire, mais aussi pour les usages sanitaires et domestiques », pouvait-on lire dans leur lettre commune.

**7.** **Conférence régionale sur la santé et la sécurité**

La Conférence régionale sur la santé et la sécurité au travail de l’Atlantique aura lieu **du 22 au 24 avril 2016 à Halifax**. Des renseignements sur l’inscription, le financement et le programme de cette conférence seront diffusés en janvier 2016.

**8.** **Mandat et plan d’action de trois ans du Comité**

La question du mandat et du plan d’action du Comité demeure un point permanent à l'ordre du jour des réunions du Comité. Le document a été envoyé aux réseaux de santé et de sécurité et à toutes les sections locales. Le Comité demande que chaque section locale des Provinces atlantiques communique à son bureau régional de l’AFPC le nom et les coordonnées de son représentant ou de sa représentante au comité de santé et sécurité au travail pour que l’AFPC puisse ajouter ces personnes à ses listes de diffusion.

**9.** **Environnement**

Le CNA a mis sur pied un Comité de l’environnement. Les membres du CNA affectés à ce comité sont Todd Panas, du STE, et Bob Jackson, VPER–C.-B. Il a été suggéré que chaque région ait un comité de l’environnement. Notre Comité a le mandat de se pencher aussi sur les questions d’environnement et d’appuyer les initiatives touchant l’environnement. ***Le Comité recommande qu’on invite la directrice du Ecology Action Centre d’ Halifax à la prochaine réunion du Conseil de la région de l’Atlantique.***

**10.** **Tour de table**

Jeannie Baldwin, VPER, fait savoir qu’elle a été invitée à prononcer une allocution à l’AGA de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador, mais elle n’est pas disponible. La consœur Colleen Hodder ira à sa place.

Le confrère Jody LaPierre fait savoir qu’il a assisté à l’AGA de la Fédération du travail de l’Ȋle-du-Prince-Édouard. Il nous informe aussi que la section locale 90001 du SEAC a demandé au gouvernement provincial d’éliminer le temps d’attente pour pouvoir présenter une demande d’indemnisation pour accident du travail et qu’à la suite de cette demande, le gouvernement a éliminé le temps d’attente de deux jours.

Le confrère Steve Johnson souligne que l’élevage du saumon en enclos ouverts à Terre-Neuve entraîne la contamination des populations de saumons sauvages et que cela pourrait engendrer un énorme désastre environnemental. On discutera de la question à la prochaine réunion.

Le confrère Oldford nous informe qu’il vient d’assister à la Conférence nationale sur la santé et sécurité du Syndicat des employé-e-s de l’Impôt, dont le thème principal était la santé mentale.

Le tout respectueusement soumis au nom du Comité,

Brian Oldford

Président

Comité sur la santé, la sécurité et l’environnement